

n'avons pas négocié l'élimination des barrières commerciales pour les réintroduire le lendemain. Comme le premier ministre Mulroney l'a dit récemment dans une entrevue diffusée à la télévision américaine, les sanctions commerciales sont contraires à la philosophie du libre-échange et mineraient la confiance que l'ALENA vise à instaurer. Les Canadiens ne sont pas les seuls à envisager cette proposition avec inquiétude. Récemment, sept grandes associations industrielles américaines, dont la U.S. Chamber of Commerce, ont fait parvenir une lettre de protestation au représentant au Commerce américain, M. Mickey Kantor. Ils y affirment que «tout recours aux sanctions commerciales pour la non-application des normes environnementales ou des normes du travail est inutile et irait à l'encontre du but recherché».

Le Canada demeure convaincu qu'un accord efficace peut être élaboré qui favoriserait la coopération plutôt que la confrontation pendant que les trois partenaires établissent, améliorent et appliquent leurs lois en matière d'environnement et de travail.

Ces accords parallèles pourraient toucher d'autres pays que le Canada, les États-Unis et le Mexique. Une fois l'accord en vigueur, d'autres pays vont sans doute demander d'y adhérer. Le Canada veut que tout pays qui adhère à l'ALENA soit tenu de respecter les dispositions des accords parallèles. Une fois négociés, ces accords parallèles auront un effet durable. Il faut veiller à bien les rédiger.

Avant même l'entrée en vigueur de l'ALENA, d'autres pays comme le Chili reconnaissent les avantages éventuels de l'Accord et sont impatients d'y adhérer. L'ALENA n'est pas un club exclusif, et il ne vise pas à lever des obstacles contre d'autres pays. Je peux vous dire aujourd'hui que le Canada accueillerait favorablement une demande du Chili.

Le Chili a déjà manifesté son engagement à ouvrir ses marchés en libéralisant sa politique sur le commerce et l'investissement et en concluant des accords de libre-échange avec le Mexique et le Venezuela. D'autres pays procèdent eux aussi à d'importantes réformes économiques et politiques. Par conséquent, ils deviennent de plus en plus attrayants pour les investissements, les coentreprises, le transfert de technologies et les autres activités commerciales.

À nos amis latino-américains qui sont ici aujourd'hui, permettez-moi de dire que, de l'avis du Canada, nous n'avons pas besoin d'attendre l'ALENA pour resserrer nos liens en matière de commerce et d'investissement avec les économies de l'Amérique latine.

En fait, les entreprises canadiennes ont commencé à explorer les possibilités de commerce avec le Mexique bien avant l'achèvement.